

**Déviations de canalisations  
pour la construction  
du Canal Seine Nord  
Europe dans la Somme (80)**



**Demande d'Autorisation  
Préfectorale de transport de gaz  
avec enquête publique  
n°AP-ND1-0150**

**Demande de Déclaration  
d'Utilité Publique (DUP)**

**Pièce 11**

**CONVENTION AVEC LES TIERS**



## CONVENTIONS

- LIANT L'ENTREPRISE À DES TIERS POUR L'EXPLOITATION DE L'OUVRAGE (*sans objet pour le présent projet*)
- RELATIVE AU FINANCEMENT DE L'OPÉRATION.

*Dans le secteur concerné par le projet, les canalisations de transport de GRTgaz ont été implantées dans le domaine privé avec signature de conventions de servitude avec les propriétaires.*

*Dans le cadre de la construction du Canal Seine Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a demandé à GRTgaz de déplacer les ouvrages qui bloquent la construction du canal et des plateformes.*

*Les travaux étant réalisés à la demande et à la charge de la SCSNE, une convention d'études a été signée entre GRTgaz et la SCSNE. L'objet de cette convention était de produire un dossier d'ingénierie de base (DIB), un chiffrage de l'ensemble des travaux à réaliser et de préparer le dossier de demande d'autorisation préfectorale. Une nouvelle convention pour le financement des travaux sera signée prochainement entre GRTgaz et la SCSNE.*